En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les différences de cotes aboutissant à un écart inférieur de 5% de la surface totale du logement seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, rampants et gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, pieds de ferme, retombées et regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail sont placés qu'à titre indicatif.

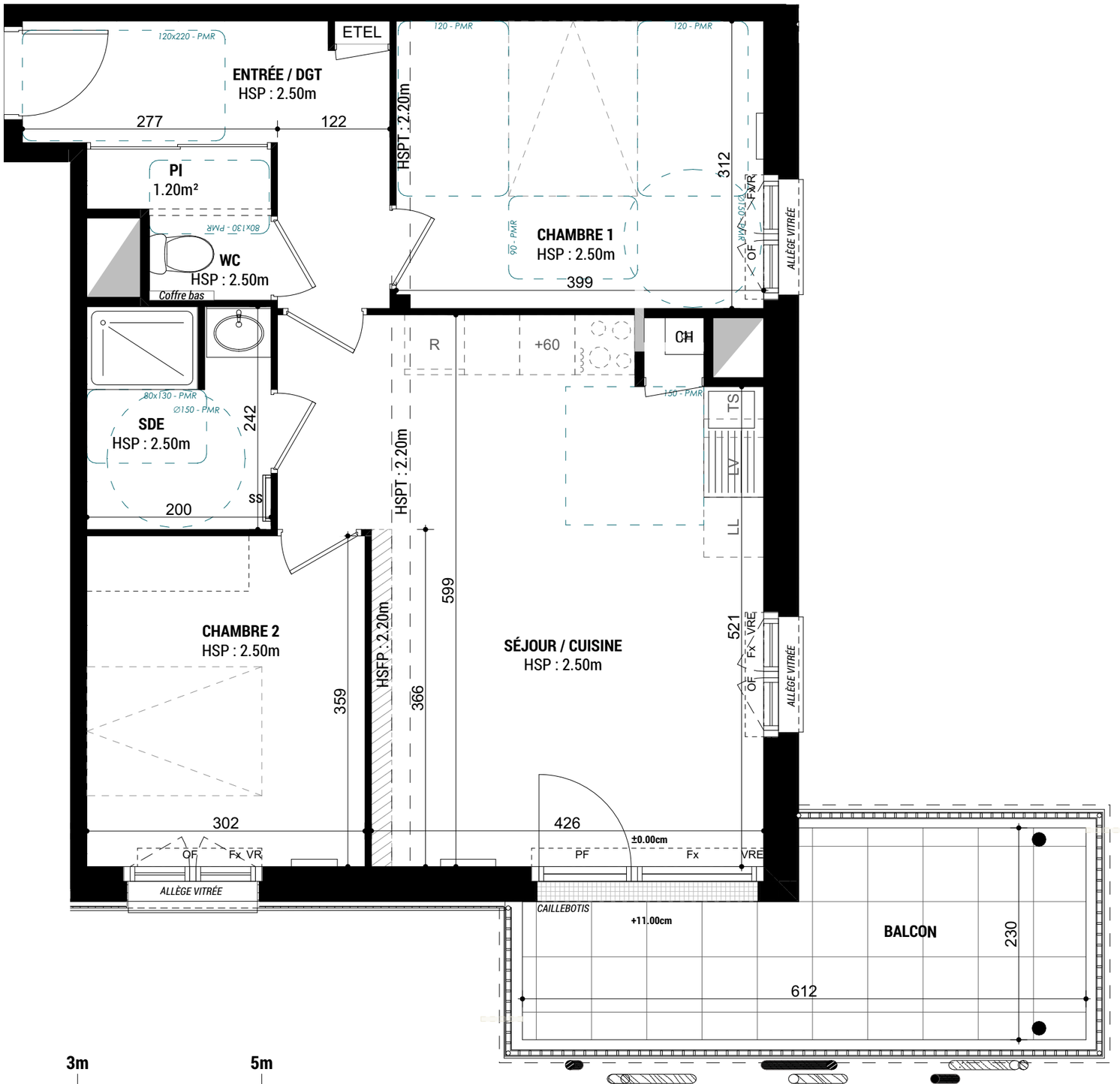

NATURAE

capaccession
PROMOTEUR COOPÉRATIF

MAITRE D'OUVRAGE

RHIZOME
AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DUPEUX-GUENEGUES

ARCHITECTE - RHIZOME

APP^{T} N°	NIVEAU	TYPE
N202	**R+1**	**T3**

DATE : 29/07/2026 | INDICE : -

SURFACES HABITABLES

ENTRÉE / DGT. + PI.	7,60
SÉJOUR / CUISINE	27,20
SDE	4,75
WC	1,20
CHAMBRE 1	12,40
CHAMBRE 2	10,80
TOTAL	**63,95**

SURFACE ANNEXE

Balcon	*11,55*

PLAN DE REPERAGE - LOGEMENTS

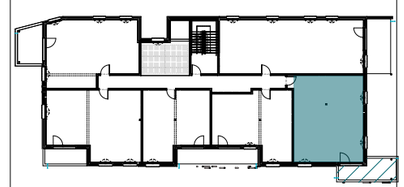

LEGENDE

- ETEL : Tableau électrique
- Faux-plafond
- Dalles sur plots
- Cloison démontable
- Caillebotis
- LV : Lave vaisselle
- LL : Lave linge
- VRE : Volet roulant électrique
- CH : Chaudière
- Fx : Châssis fixe
- OF : Ouvrant à la française
- Av : Allège vitrée
- OB : Oscillo-battant
- Am : Allège maçonnée
- PF : Porte fenêtre
- TS : Tri sélectif
- SS : Sèche-serviette
- HSP : Hauteur sous plafond
- HSPT : Hauteur sous poutre
- HSFP : Hauteur sous faux-plafond
- PV : Pare-vue